**BESOINS ESSENTIELS**

Le thème Besoins essentiels réfère à la sécurité alimentaire, au transport, au logement et à l’accès aux services de santé et aux services sociaux. Vous pouvez choisir de répondre à l’une ou à plusieurs des questions qui vous sont posées. Vous pouvez répondre directement dans le questionnaire et utiliser le nombre de pages dont vous avez besoin.

Nous vous invitons aussi à considérer certains éléments lors de votre réflexion :

* Les buts et les orientations de la [Loi visant à lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-7#:~:text=La%20pr%C3%A9sente%20loi%20vise%20%C3%A0,vers%20un%20Qu%C3%A9bec%20sans%20pauvret%C3%A9.).
* Les réalités vécues par les femmes et les hommes ou par les groupes surreprésentés dans la population en situation de pauvreté et d’exclusion sociale, soit l’[ADS+](https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/droits-liberte/egalite-femmes-hommes/analyse-differenciee-selon-sexes).
* Le caractère égalitaire, durable et favorable à la santé des propositions.
* Les différents niveaux d’intervention : local, régional et national.
* Le développement des connaissances (recherche, statistiques et évaluation).
* L’approche intersectorielle dans la définition des problèmes et la recherche de solutions.

Une fois le questionnaire rempli, merci de nous le transmettre en format Word à l’adresse suivante : plp4@mtess.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre opinion est importante.

Identifiez l’organisme ou la municipalité que vous représentez\*.

\* L’identification des citoyennes et des citoyens qui souhaitent remplir les questionnaires n’est pas requise.

**Sécurité alimentaire**

La sécurité alimentaire implique un accès physique et économique à la nourriture qui repose sur quatre piliers : la disponibilité des denrées alimentaires, l’accès à l’alimentation, l’utilisation des aliments et la stabilité alimentaire[[1]](#endnote-2). L’insécurité alimentaire se définit comme un accès inadéquat ou incertain aux aliments, notamment en raison d’un manque de ressources financières[[2]](#endnote-3). Cet état, généralement de nature transitoire ou épisodique, touche plus spécifiquement les ménages ayant un faible revenu ou ne détenant que très peu d’actifs. Avec l’inflation et l’augmentation du coût des aliments, cette insécurité s’est aggravée[[3]](#endnote-4), particulièrement chez les personnes à faible revenu.

Certaines solutions existent pour tenter d’atténuer les conséquences de l’insécurité alimentaire pour les personnes qui la vivent. D’autres solutions permettent de prévenir et de réduire durablement l’insécurité alimentaire et contribuent à augmenter le pouvoir d’agir de personnes en situation de pauvreté.

**Quelques statistiques**

* En janvier 2023, au Québec, le prix des aliments achetés en magasin a augmenté de 11,4 % par rapport à janvier 2022[[4]](#endnote-5).
* En 2017-2018, 27,1 % des ménages québécois à faible revenu vivaient une insécurité alimentaire pour des motifs financiers[[5]](#endnote-6).
* Le Bilan faim 2022 produit par les Banques alimentaires du Québec révèle que plus de 600 000 personnes ont eu recours aux banques alimentaires chaque mois en 2022, ce qui représente une augmentation de 33 % depuis 2019.

**QUESTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Question 1

Selon vous, quelles sont les difficultés que vivent les personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale par rapport à la sécurité alimentaire?

Question 2

Quelles sont les pistes d’action ou les solutions relatives à la sécurité alimentaire qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question3

Quelle autres remarques pourriez-vous faire en lien avec la sécurité alimentaire chez les personnes vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question 4

Avez-vous constaté ou pensez-vous que certains groupes de la population vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale sont plus touchés que d’autres groupes vivant la même situation et font face à des obstacles plus importants en matière de sécurité alimentaire?

**Transport**

La capacité d’être mobile touche plusieurs dimensions de la vie humaine : physique, psychologique, sociale, culturelle, économique. De ce fait, se déplacer est un besoin essentiel, que ce soit pour satisfaire ses besoins de base, tels que l’alimentation, pour être en mesure d’exercer des activités économiques, comme se rendre à son travail, pour maintenir des liens de sociabilité ou pour se divertir.

Pour les personnes vivant en situation de pauvreté, le manque d’accès à un moyen de transport peut réduire l’accès à l’emploi, aux magasins d’alimentation, aux services de santé et aux services sociaux, aux établissements d’enseignement, aux loisirs, etc. Qui plus est, « alors qu’il peut être envisageable de minimiser certains postes budgétaires à leur strict minimum (alimentation, vêtements), les coûts associés au transport sont difficilement compressibles à compter du moment où l’on exerce une activité professionnelle ou que l’on doit se déplacer pour avoir accès à des services publics »[[6]](#endnote-7).

**Statistique**

* L’inflation a particulièrement contribué à l’augmentation des frais de déplacement. En effet, à titre d’exemple, le prix de l’essence a augmenté de 35 % de janvier 2021 à janvier 2023[[7]](#endnote-8).

**QUESTIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Question 1

Selon vous, quelles sont les difficultés que vivent les personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale par rapport au transport?

Question 2

Quelles sont les pistes d’action ou les solutions relatives au transport qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question 3

Quelle autres remarques pourriez-vous faire en lien avec le transport quand il est question de soutenir les personnes vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question 4

Avez-vous constaté ou pensez-vous que certains groupes de la population vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale sont plus touchés que d’autres groupes vivant la même situation et font face à des obstacles plus importants en matière de transport?

**Logement**

Selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), le « logement est d’abord un abri, mais il est beaucoup plus que ça : c’est le cœur d’une réalité complexe à partir de laquelle la vie tout simplement, puis la vie en société, devient possible »[[8]](#endnote-9). Ainsi, toute privation d’un logement adéquat à un prix abordable risque d’entraîner des conséquences majeures sur la qualité de vie, le bien‑être et la santé des personnes et des familles.

Bénéficier d’un logement adéquat est une préoccupation constante pour les personnes à faible revenu en raison de la part du budget que ce poste de dépenses représente pour elles : souvent plus de 55 %, soit une part deux fois plus élevée que celle associée aux personnes qui ne sont pas à faible revenu[[9]](#endnote-10).

Ainsi, pour certaines familles, l’accès à une habitation dépend de programmes gouvernementaux d’aide au logement ou de l’admissibilité à des logements sociaux, dont les loyers sont déterminés en fonction des revenus.

**Quelques statistiques**

* En 2018, l’ensemble des familles consacraient en moyenne 32,7 % de leur revenu disponible au logement. La situation est plus exigeante pour les familles à faible revenu qui doivent utiliser 55,9 % de leur revenu disponible pour se loger, soit presque le double du revenu des familles qui ne sont pas à faible revenu[[10]](#endnote-11).
* En 2021, un ménage sur dix avait des besoins impérieux[[11]](#endnote-12) en matière de logement au Canada. Le Québec, avec le Nouveau-Brunswick (6,2 %), est la province dont le pourcentage de ménages éprouvant des besoins en matière de logement est le plus faible au Canada (6 % c. 10,1 %)[[12]](#endnote-13).
* Le coût du logement a été particulièrement affecté par l’inflation au cours de la dernière année : il a augmenté de 10,3 % entre janvier 2022 et janvier 2023[[13]](#endnote-14).

**QUESTIONS RELATIVES AU LOGEMENT**

Question 1

Selon vous, quelles sont les difficultés que vivent les personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale par rapport au logement?

Question 2

Quelles sont les pistes d’action ou les solutions relatives au logement qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question 3

Quelle autres remarques pourriez-vous faire en lien avec l’enjeu du logement quand il est question de soutenir les personnes vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question 4

Avez-vous constaté ou pensez-vous que certains groupes de la population vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale sont plus touchés que d’autres groupes vivant la même situation et font face à des obstacles plus importants en matière de logement?

**Santé et services sociaux**

Selon l’Organisation mondiale de la santé, « chacun devrait avoir accès aux services de santé dont il a besoin, au moment où il en a besoin et là où il en a besoin, sans être confronté à des difficultés financières »[[14]](#endnote-15).

Au Québec, le régime d’assurance maladie vise à permettre à toutes les Québécoises et tous les Québécois admissibles d’avoir accès gratuitement aux services de santé et de services sociaux. Cela dit, « la répartition inégale dans la société des ressources constituant les piliers sociaux de la santé fait en sorte que les groupes défavorisés sont plus susceptibles d’être en mauvaise santé que les groupes les mieux nantis »[[15]](#endnote-16). Les inégalités sociales en santé sont intimement liées au revenu et au statut social des individus et « reflètent donc une iniquité dans la répartition des déterminants sociaux à la base de la santé (scolarité, revenu, sécurité, accès aux soins de santé, etc.) »[[16]](#endnote-17).

**Quelques statistiques**

* Pour l’ensemble de la population du Québec, l’espérance de vie en bonne santé est de 83 ans en 2021. Cependant, des écarts d’environ 10 % existent entre les groupes défavorisés et les groupes favorisés. Plus les individus sont désavantagés sur les plans matériel (ex. : faible revenu) et social (ex. : isolement), plus leur espérance de vie est faible[[17]](#endnote-18). Entre 2014 et 2018, le nombre de décès avant 75 ans était deux fois plus élevé chez les personnes défavorisées que chez les personnes issues de groupes favorisés [[18]](#endnote-19).
* Le risque de vivre dans la pauvreté croît de plus d’un tiers quand une personne vit un problème de santé mentale[[19]](#endnote-20).

**QUESTIONS RELATIVES À LA SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX**

Question 1

Selon vous, quelles sont les difficultés que vivent les personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale par rapport à la santé et aux services sociaux?

Question 2

Quelles sont les pistes d’action ou les solutions relatives à la santé et aux services sociaux qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question 3

Quelle autres remarques pourriez-vous faire en lien avec la santé et les services sociaux quand il est question de soutenir les personnes vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question 4

Avez-vous constaté ou pensez-vous que certains groupes de la population vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale sont plus touchés que d’autres groupes vivant la même situation et font face à des obstacles plus importants en matière de santé et de services sociaux?

Annexes

**Exemples de stratégies et de plans d’action gouvernementaux**

**associés au thème des besoins essentiels**

* [Politique bioalimentaire 2018-2025](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/politique-bioalimentaire/PO_politiquebioalimentaire_MAPAQ.pdf?1549643501)
* [Plan d’action 2018-2023 de la Politique de mobilité durable – 2030](https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/PMD-plan-action.pdf)
* [Plan de mise en œuvre 2021-2024 de la politique « À part entière : Pour un véritable exercice du droit à l’égalité, une action gouvernementale concertée à l’égard des personnes handicapées »](https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Bilans/RAP_mise-oeuvre-APE-2021-2024.pdf)
* [Stratégie gouvernementale pour assurer l’occupation et la vitalité des territoires 2018-2022](https://www.mamh.gouv.qc.ca/ovt/strategie-gouvernementale/) (prolongée jusqu’en décembre 2024)
* [Politique gouvernementale de prévention en santé](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf) (PGPS)
* [Plan d’action interministériel 2022-2025 de la PGPS](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-297-05W.pdf)
* [Plan d’action interministériel en santé mentale 2022-2026](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003301/)
* [Plan d’action interministériel en itinérance 2021-2026](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-846-01W.pdf)
* [Le Plan d’action gouvernemental pour l’inclusion économique et la participation sociale 2017-2023](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_plan_action_2017-2023.pdf)

**Références**

1. 1. COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE. *Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition*, Organisation pour l’alimentation et l’agriculture de l’Organisation des Nations Unies, [En ligne], 2017. [[CFS: Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition en ligne (fao.org)](https://www.fao.org/cfs/policy-products/gsfonline/fr/#:~:text=Les%20quatre%20piliers%20de%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20alimentaire%20sont,CSA%20%28document%20sur%20la%20r%C3%A9forme%20du%20CSA%2C%202009%29.)] (Consulté le 2 mars 2023). [↑](#endnote-ref-2)
2. 2. STATISTIQUE CANADA. Enquête sur la santé des collectivités canadiennes 2011- 2012, [En ligne]. [<http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2013001/article/11889-fra.htm>]. [↑](#endnote-ref-3)
3. 3. INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *Pandémie et insécurité alimentaire*, [En ligne], 20 septembre 2022. [[Pandémie et insécurité alimentaire](https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/insecurite-alimentaire-septembre-2022)]. [↑](#endnote-ref-4)
4. 4. STATISTIQUE CANADA et INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Tableau 18-10-0004-01 - Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé, [En ligne]. [[Indice des prix à la consommation (IPC), produits et groupes de produits, Québec, Canada, RMR de Montréal et RMR de Québec, données mensuelles non désaisonnalisées (2002=100) (quebec.ca)](https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-prix-consommation-ipc/tableau/indice-des-prix-a-la-consommation-ipc-produits-et-groupes-de-produits-quebec-canada-rmr-montreal-quebec-donnees-mensuelles-non-desaisonnalisees#tri_tertr=1000000000000&tri_an=-2)] (Consulté le 18 mars 2023). [↑](#endnote-ref-5)
5. 5. STATISTIQUE CANADA. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), fichiers maîtres 2007-2018 adaptés par la Direction de la recherche du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale. [↑](#endnote-ref-6)
6. 6. LECHAUME, Aline et Fréderic SAVARD. *Avis sur la mesure de l’exclusion sociale associée à la pauvreté : des indicateurs à suivre*, Québec, Centre d’étude sur la pauvreté et l’exclusion, Gouvernement du Québec, [En ligne], 2015, p. 18. [<https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_2015_Indicateurs_exclusion_sociale.pdf>]. [↑](#endnote-ref-7)
7. 7. STATISTIQUE CANADA. Tableau 18-10-0004-01- Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé, [En ligne]. [[Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé (statcan.gc.ca)](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401&pickMembers%5B0%5D=1.2&cubeTimeFrame.startMonth=01&cubeTimeFrame.startYear=2021&cubeTimeFrame.endMonth=01&cubeTimeFrame.endYear=2023&referencePeriods=20210101%2C20230101)] (Consulté le 3 mars 2023). [↑](#endnote-ref-8)
8. 8. COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. *Le droit au logement*, Québec, [En ligne], mai 2021. [<https://www.cdpdj.qc.ca/fr/actualites/lettre-droit-au-logement>]. [↑](#endnote-ref-9)
9. 9. STATISTIQUE CANADA. *Enquête canadienne sur le revenu*, fichiers maîtres 2012-2018, adaptés par la Direction de la recherche du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale, [En ligne]. [[https://doi.org/10.25318/72m0003x-fra]](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/72M0003X) (Consulté le 2 mars 2023). [↑](#endnote-ref-10)
10. 10. STATISTIQUE CANADA. *Enquête canadienne sur le revenu*, fichiers maîtres 2012-2018, adaptés par la Direction de la recherche du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale. [↑](#endnote-ref-11)
11. 11. STATISTIQUE CANADA. *Besoins impérieux en matière de logement au Canada*, Infographie, [En ligne], 2021. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2022056-fra.htm>] (Consulté le 3 mars 2023). [↑](#endnote-ref-12)
12. 12. STATISTIQUE CANADA. *Besoins impérieux en matière de logement au Canada*, Infographie, [En ligne], 2021. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2022056-fra.htm>] (Consulté le 3 mars 2023). [↑](#endnote-ref-13)
13. 13. STATISTIQUE CANADA. Tableau 18-10-0004-01- Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé, [En ligne], janvier 2023. [[https://doi.org/10.25318/1810000401-fra](https://doi.org/10.25318/1810000401-fra)] (Consulté le 18 mars 2023). [↑](#endnote-ref-14)
14. 14. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *La santé est un droit humain fondamental*, discours de T. A. Ghebreyesus lors de la Journée des droits de l’homme, 2017, [En ligne]. [<https://apps.who.int/mediacentre/news/statements/fundamental-human-right/fr/index.html>]. [↑](#endnote-ref-15)
15. 15. INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Réduire les vulnérabilités et les inégalités sociales : tous ensemble pour la santé et le bien-être*, Direction de la valorisation scientifique et qualité, [En ligne], mars 2021, 64 p. [<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2781-reduire-vulnerabitlite-inegalites-sociales.pdf>]. [↑](#endnote-ref-16)
16. 16. INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. Une stratégie et des indicateurs pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Québec, Vice-présidence aux affaires scientifiques, [En ligne], juillet 2013, p. 8. [<https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1698_StratIndicSurvISSQc.pdf>]. [↑](#endnote-ref-17)
17. 17. INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Les inégalités sociales de santé au Québec. L’espérance de vie en bonne santé*, Gouvernement du Québec, [En ligne], 2019. [<https://www.inspq.qc.ca/santescope/suivre-les-inegalites-sociales-de-sante-au-quebec/esperance-vie-bonne-sante>]. [↑](#endnote-ref-18)
18. 18. INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Compilations spéciales du Système de surveillance des Inégalités sociales de santé au Québec*, Bureau d’information et d’études en santé des populations, Infocentre en santé publique, 2014-2018. [↑](#endnote-ref-19)
19. 19. LECHAUME, Aline et Fréderic SAVARD. *Les troubles de la santé mentale et la pauvreté au Québec*, Québec, Centre d’étude sur la pauvreté et l’exclusion (CEPE), Gouvernement du Québec, [En ligne], 2019, pp. 4-7 [<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/cepe/publications/RC_sante_mentale_pauvrete_CEPE.pdf>]. [↑](#endnote-ref-20)